



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Normandie**

6, boulevard Général Vanier, CS 95181, 14070 CAEN, CEDEX 5

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) surfaciques, linéaires et ponctuelles dans le cadre du plan stratégique national (PSN) 2023-2027

**Formulaire de demande de subvention
pour l'animation (hors Natura 2000 et hors PAEC à enjeu eau)
de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques en
Normandie**

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement l'appel à projet

Veuillez transmettre votre demande (formulaire, annexes et pièces justificatives demandées) à la DRAAF sous format original papier et sous format électronique

6, boulevard Général Vanier, CS 95181, 14070 CAEN, CEDEX 5

maec23-27.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

RÉSERVÉ À LA DRAAF

N° dossier :

Date de réception :

Intitulé du PAEC :

Sigle du PAEC :

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR – OPÉRATEUR DU PAEC

N° SIRET :

En cours d'immatriculation SIRET (joindre un justificatif de demande d'immatriculation)

Forme juridique :

Dénomination / raison sociale :

Nom et prénom du représentant légal :

Fonction du représentant légal :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Personne mandatée pour déposer la demande (le cas échéant)

Nom et prénom :

Fonction :

Coordonnées (téléphone et mail)

2. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE AGISSANT POUR LE COMPTE DE L'OPÉRATEUR DE PAEC (LE CAS ÉCHÉANT)

N° SIRET :

En cours d'immatriculation SIRET (joindre un justificatif de demande d'immatriculation)

Forme juridique :

Dénomination / raison sociale :

Nom et prénom du représentant légal :

Fonction du représentant légal :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Personne mandatée pour déposer la demande :

Nom et prénom :

Fonction :

3. COORDONNÉES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR LE SUIVI DU PROJET

NOM et Prénom :

Fonction :

Adresse (si différente de celle de la structure candidate) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe : Mobile :

Courriel : @

4. RECOURS A DES PARTENAIRES POUR LA RÉALISATION DE CERTAINES ACTIONS

Une démarche collaborative et coordonnée peut déboucher sur une réponse commune à l'appel à projets avec la désignation d'une structure chef de file et d'autres partenaires, qui contribuent chacun à la réalisation des actions, dans les conditions précisées dans l'appel à projet.

Non Oui Nombre de partenaires :

Si oui, complétez l'annexe 1.

6. DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DU PROJET

Veillez compléter et joindre au dossier les annexes 2a « Dépenses prévisionnelles » et 2b annexe2b-RECAP-actions.ods **au format calc**

Le contenu de ces deux annexes doit être cohérent. La convention sera basée sur les valeurs indiquées dans l'annexe 2b RECAP-actions.ods au format calc.

7. RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DU PROJET

Veillez compléter et joindre au dossier l'annexe 3 « Plan prévisionnel de financement »

8. MONTANT DES SUBVENTIONS SOLLICITÉES AU TITRE DU PROJET :

Veillez préciser le montant des subventions sollicitées dans le cadre de la présente demande, en vous référant aux annexes 2 et 3 pour remplir cette partie.

Montant total (arrondir à l'entier le plus proche) du projet (pour l'ensemble des actions a à f) : euros **HT ou TTC** (*razer la mention inutile*)

Montant de l'aide publique État demandée : euros

Dont répartition entre les différents bénéficiaires lorsque le demandeur agit en qualité de chef de file :

- Chef de file (demandeur) : euros
- Partenaire 1 : euros
- Partenaire 2 : euros
- Partenaire 3 : euros

9. MENTIONS LÉGALES

Les informations et données renseignées sur ce formulaire sont obligatoires dans le cadre de l'instruction de votre demande. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par le ministère en charge de l'agriculture.

Les données collectées peuvent être communiquées aux destinataires suivants : les collectivités territoriales dans le ressort desquelles se situe le projet de territoire (PAEC), les agences de l'eau Seine-Normandie et Loire Bretagne, les services de l'État et tout autre organisme habilité à intervenir dans le cadre du présent dispositif.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Toute fausse déclaration est passible de sanction pénale en vertu des articles 441-1 à 441-12 du code pénal et entraîne la nullité de la demande.

10. ENGAGEMENTS

Je soussigné (e) :

Demande à bénéficiaire de subventions pour la mise en œuvre des MAEC 2023 dans le cadre du dispositif mis en place en application des régimes d'aide exemptés n° SA 50627, SA 60578 et SA 60577 modifiés.

J'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis dans le présent formulaire, ses annexes et les pièces jointes ;
- que le projet pour lequel les subventions sont sollicitées n'a reçu aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service...);
- être à jour de mes obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Je m'engage, sous réserve de l'attribution des subventions :

- à respecter les délais de début d'exécution et de réalisation des opérations qui s'attachent au projet ;
- à informer le service instructeur de ma demande de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mes engagements, de mon action ;
- à signaler au service instructeur toute erreur que je constaterais dans le traitement de ma demande ;
- ne pas solliciter à l'avenir, pour le projet objet de la présente demande d'aide d'autres crédits publics ou privés, en plus de ceux mentionnés dans l'annexe 3 – Plan de financement prévisionnel ;
- à permettre et faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite ;
- à détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité ;
- à justifier du temps de travail pour chacun des intervenants du projet et des autres frais ;
- à respecter le cas échéant les règles de passation des marchés publics pour le projet objet de la demande de subventions.

Je suis informé(e) :

- que ma demande d'aide pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies dans l'appel à projets mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2023 ;
- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Fait à :

Le :

Nom Prénom

Qualité

Signature – Cachet

Demande de subventions pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en 2023-2024 en Normandie

PIÈCES JUSTIFICATIVES A TRANSMETTRE AVEC VOTRE DEMANDE

Formulaire **original** de demande de subventions accompagné de l'ensemble des annexes requises, dûment **complétés et signés** ; pour l'envoi électronique, l'annexe 2b « **recap_actions.ods** » **doit être adressée sous format calc**

Délibération de l'organe compétent approuvant le projet, le plan de financement et autorisant le responsable légal à solliciter l'aide

Le cas échéant :

- en cas de signature de la demande par une personne autre que le représentant légal de la structure : justificatif attestant de la qualité du signataire à déposer la demande ;
- lorsque le demandeur agit pour le compte d'un opérateur de PAEC : justificatif autorisant la structure et ses partenaires éventuels à intervenir pour le compte de l'opérateur.

Planning précisant les périodes de réalisation de chaque catégorie d'actions (actions a à f)

Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles, notamment :

- pour chaque intervenant, une attestation de coût journalier établie par la personne en charge de la comptabilité de la structure d'appartenance (agent comptable, trésorier...);
- les prestations doivent faire l'objet d'un devis (pour les dépenses de plus de 500 €) et doivent, le cas échéant, respecter les règles de la commande publique

Relevé d'identité bancaire (non raturé, non surchargé)

K-bis

Statuts approuvés ou déposés de la structure associative et liste des membres composant le conseil d'administration

Récépissé de déclaration en préfecture ou publication au Journal Officiel (JO) ou N° RNA

Attestation de non-soumission (soumission partielle) à la TVA lorsque la demande est effectuée pour tout ou partie en TTC

Le cas échéant le service instructeur (la DRAAF) pourra demander des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction du projet

Annexe 1

LISTE DES PARTENAIRES POUR LA RÉALISATION DE CERTAINES ACTIONS

PARTENAIRE 1 :

N° SIRET :

Dénomination / raison sociale :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Action(s) confiées au partenaire :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> a-animation préalable aux engagements | <input type="checkbox"/> d-formation obligatoire des bénéficiaires dans les 2 premières années du contrat |
| <input type="checkbox"/> b-réalisation des diagnostics d'exploitations et plans de gestion | <input type="checkbox"/> e-gouvernance du PAEC et suivi de la contractualisation |
| <input type="checkbox"/> c-suivi et accompagnement individuel-collectif | <input type="checkbox"/> f-actions complémentaires |

Personnes à contacter pour le suivi du projet :

Nom et prénom :

Téléphone : Fixe : Mobile :

Courriel : @

PARTENAIRE 2 :

N° SIRET :

Dénomination / raison sociale :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Action(s) confiées au partenaire :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> a-animation préalable aux engagements | <input type="checkbox"/> d-formation obligatoire des bénéficiaires dans les 2 premières années du contrat |
| <input type="checkbox"/> b-réalisation des diagnostics d'exploitations et plans de gestion | <input type="checkbox"/> e-gouvernance du PAEC et suivi de la contractualisation |
| <input type="checkbox"/> c-suivi et accompagnement individuel-collectif | <input type="checkbox"/> f-actions complémentaires |

Personnes à contacter pour le suivi du projet :

Nom et prénom :

Téléphone : Fixe : Mobile :

Courriel : @

PARTENAIRE 3 :

N° SIRET :

Dénomination / raison sociale :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Action(s) confiées au partenaire :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> a-animation préalable aux engagements | <input type="checkbox"/> d-formation obligatoire des bénéficiaires dans les 2 premières années du contrat |
| <input type="checkbox"/> b-réalisation des diagnostics d'exploitations et plans de gestion | <input type="checkbox"/> e-gouvernance du PAEC et suivi de la contractualisation |
| <input type="checkbox"/> c-suivi et accompagnement individuel-collectif | <input type="checkbox"/> f-actions complémentaires |

Personnes à contacter pour le suivi du projet :

Nom et prénom :

Téléphone : Fixe : Mobile :

Courriel : @

ANNEXE 2a « Dépenses prévisionnelles » (doit être accompagnée du fichier annexe2b-RECAP-actions.ods au format calc)

a) – Actions d’animation pour promouvoir le PAEC et les MAEC

Régime exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d’information dans le secteur agricole

1. DÉPENSES DE PERSONNEL ET COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES (si nécessaire, ajouter des lignes) : *Coût plafond journalier : 500 €*

Description de l’intervention	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Sous-total (€)
Nombre total de jours :				Total 1 (€) :	
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :					
Montant total de l’action « a » (total 1 + 2) :					

b) – Réalisation des diagnostics d’exploitation et, le cas échéant, des plans de gestion (si nécessaire, ajouter des lignes)

Régime d’aide exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides aux services de conseil pour les PME dans le secteur agricole

Plafonds : Temps passé : 1,5 jour par diagnostic et 2 jours par diagnostic et plan de gestion

Coût plafond journalier : 500 €

Nombre estimé diagnostics (1)	Plan de gestion (oui/non)	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nb de jours par diag.* (2)	Nb total de jours (3) = (1) x (2)	Coût journalier (€) (4)	Sous-total (€) (5) = (3) x (4)
Nombre total de jours :						Total 1 (€)	
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?							<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :							
Montant total de l’action « b » (total 1 + 2) :							

* et plan de gestion le cas échéant

c)– suivi et accompagnement technique, individuel ou collectif, des agriculteurs contractants, notamment vis-à-vis des obligations des cahiers des charges des mesures à respecter (mise à jour des plans de gestion, suivi technique en cours de contrats) Régime exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole

1. DÉPENSES DE PERSONNEL ET COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES (si nécessaire, ajouter des lignes): *Coût plafond journalier : 500 €*

Description de l'intervention : collective ou individuelle	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nombre d'agriculteurs	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Sous-total (€)
Nombre total de jours :					Total 1 (€) :	
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :						
Montant total de l'action « c » (total 1 + 2) :						

d) formation obligatoire des bénéficiaires dans les 2 premières années du contrat

Régime exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole

1. DÉPENSES DE PERSONNEL ET COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES (si nécessaire, ajouter des lignes): *Coût plafond journalier : 500 €*

Description de l'intervention	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nombre d'agriculteurs	Nombre de sessions	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Sous-total (€)
Nombre total de jours :					Total 1 (€) :		
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :							
Montant total de l'action « d » (total 1 + 2) :							

e)- Gouvernance du PAEC (COFIL, GT, animation du partenariat) et suivi de la contractualisation (suivi/bilan PAEC)

Régime exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole

1. DÉPENSES DE PERSONNEL ET COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES (si nécessaire, ajouter des lignes): *Coût plafond journalier : 500 €*

Description de l'intervention	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Sous-total (€)
Nombre total de jours :				Total 1 (€) :	
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :					
Montant total de l'action « e » (total 1 + 2) :					

f) actions complémentaires contribuant aux objectifs du PAEC (démonstrations, référentiels régionaux de plantes, ...)

Régime exempté n° SA 60578 modifié relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole

1. DÉPENSES DE PERSONNEL ET COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES (si nécessaire, ajouter des lignes): *Coût plafond journalier : 500 €*

Description de l'intervention	Structure (demandeur, partenaire)	Commentaire	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Sous-total (€)
Nombre total de jours :				Total 1 (€) :	
Demandez-vous à ce que soient financés forfaitairement vos coûts indirects dans la limite de 15 % des dépenses directes de personnel ?					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, indiquez le montant (= 0,15 x Total 1) des coûts indirects forfaitaires = Total 2 (€) :					
Montant total de l'action « f » (total 1 + 2) :					

Annexe 2a (suite)

RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE D'AIDE

Vous devez indiquer dans le tableau ci-dessous le montant du financement public demandé nécessaire pour le projet d'animation et, le cas échéant, sa répartition entre les différents bénéficiaires lorsque le demandeur agit en qualité de chef de file.

Nature des actions	Coût prévisionnel	Précisez HT / TTC		Aide demandée
a) – Information et animation				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(1) total action a				
b) – Diagnostics, plans de gestion				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(2) total action b				
c) - Suivi et accompagnement technique, individuel ou collectif				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(3) total action c				
d) - Formation obligatoire des bénéficiaires dans les 2 premières années du contrat				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(4) total action d				
e) – Gouvernance, suivi de la contractualisation				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(5) total action e				
f) - Actions complémentaires contribuant aux objectifs du PAEC				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
(6) total action f				

TOTAL ENSEMBLE DES ACTIONS				
Demandeur / chef de file				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
Total = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)				

ANNEXE 3 – PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

Financements	Précisions éventuelles	Sollicité ou acquis	Montant
Aides publiques			
Ministère en charge de l'agriculture			
Collectivité territoriale			
Agence de l'eau			
Autre			
Sous-total 1 – Aides publiques :			
Aides secteur privé			
Financier			
Sous-total 2 – Autres aides secteur privé :			
Participation du demandeur			
Auto-financement			
Emprunt			
Recettes liées au projet			
Autre			
Sous-total 3 – Participation du demandeur :			
TOTAL GÉNÉRAL = COÛT DU PROJET			
<u>Observations éventuelles :</u>			

ANNEXE 4 – Réalisations et résultats attendus du projet

Liste des documents qui seront à fournir lors de la demande de paiement :

En plus des justificatifs permettant de calculer le montant de l'aide (coût journalier, nombre de jours/intervenant, montant des prestations éventuelles, factures...), les éléments suivants seront demandés :

- État récapitulatif des dépenses validées et signées par l'agent comptable.
- Rapport qualitatif et quantitatif sur la réalisation des actions menées justifiant les éléments de la demande de paiement et expliquant le niveau de réalisation des objectifs
- Action a) : Tableaux récapitulatifs des actions d'information (date, lieu, intervenants, nature de l'action et nombre d'agriculteurs participants)
- Action b) :
 - Tableau récapitulatif des diagnostics d'exploitation et plans de gestion :
 - date de réalisation, identité de l'agriculteur, n° PACAGE, n° SIRET, MAEC concernées, temps passé ;
 - nom et prénom de l'intervenant, structure (demandeur ou partenaire)
 - Les attestations de service fait signées par les agriculteurs accompagnés
- Action c)
 - Tableau récapitulatif des suivis et accompagnements techniques, individuels ou collectifs, des agriculteurs contractants, notamment vis-à-vis des obligations des cahiers des charges des mesures à respecter (mise à jour des plans de gestion, suivi technique en cours de contrats)
 - date de réalisation, identité de l'agriculteur, n° PACAGE, n° SIRET, MAEC concernées, temps passé ;
 - nom et prénom de l'intervenant, structure (demandeur ou partenaire)
 - Feuille de présence pour les réunions collectives
 - Attestations de service fait pour les suivis individuels (à conserver par l'organisme en cas de contrôle)
- Action d) - Tableau récapitulatif des formations obligatoires réalisées :
 - date, lieu, intervenants, thème et nature de la formation (préciser les MAEC concernées), nombre d'agriculteurs participants en précisant s'ils ont ou non contractualisé une (des) MAEC
- Action e) - Rapport qualitatif et quantitatif sur les actions de gouvernance du PAEC (COFIL, GT, animation du partenariat) et le suivi de la contractualisation (suivi/bilan PAEC)
- Action f) - Tableau récapitulatif des actions complémentaires contribuant aux objectifs du PAEC (démonstrations, référentiels régionaux de plantes, ...) :
 - date, lieu, intervenants, thème et nature de l'action (préciser les MAEC concernées), nombre de participants